

École  Taché



Guide des parents et élèves

**Année scolaire
2020-2021**

Le 3 septembre 2020

Chers parents et tuteurs,

La rentrée des classes est à nos portes. L'équipe de l'école Taché est ravie de pouvoir accueillir de nos élèves dans l'école. Nous reconnaissons que les choses ont beaucoup changé et nous savons que cette nouvelle année scolaire sera différente : les procédures et les routes sont, pour la grande partie, changées dû à la pandémie que nous combattons.

La division scolaire et nous avons travaillé d'arrache-pied pour développer ce plan ainsi que le guide des parents de la DSFM, qui nous permettront de retourner à l'école et de continuer les apprentissages en classe avec des conditions sécuritaires basées sur les recommandations du Ministère de la Santé publique du Manitoba.

Le présent document décrit explicitement les différents protocoles que nous allons suivre dès le 8 septembre lors du début des classes. Ces divers protocoles ont pour but de créer un environnement rassurant et qui réduirait le risque de propagation du COVID-19.

Ainsi, nous pensons que la réussite et le succès de ces protocoles reposent sur l'adhésion totale de chaque membre de la communauté scolaire de l'école Taché : les parents, les élèves et le personnel. La collaboration de tous est essentielle. Il incombe donc à chacun de nous d'être responsable de la sécurité de notre communauté.

Au fur et à mesure que nos connaissances sur la pandémie évoluent, nous comprenons que nous devons tous être flexibles et prêts à nous adapter pour répondre à tout changement qui serait imposé par le Ministère de l'Éducation, le Ministère de la Santé ou la province du Manitoba.

Lorsqu'un changement s'impose, une mise à jour sera effectuée dans ce document et mise en évidence. Les familles seront notifiées aussitôt.

La direction



DE L'ÉCOLE TACHÉ

1. Partenariat famille-école

Le partenariat famille-école est essentiel à la santé et au bien-être de votre enfant et toute la communauté scolaire en tout temps. Les protocoles suivants reposent sur la collaboration quotidienne entre les élèves, le personnel, les enseignants, les administrateurs et les familles.

A. Dépistage quotidien de la santé

Les parents / tuteurs doivent vérifier la santé de leur (s) enfant (s) chaque matin avant de les amener ou de les envoyer à l'école. Il revient à chaque parent de s'assurer que son enfant ne démontre aucun symptôme lié à la COVID-19 avant de l'envoyer à l'école ou dans l'autobus.

Vous pouvez utiliser l'outil d'auto-évaluation de la province pour vérifier si votre enfant doit subir un test de dépistage du COVID-19.

- <https://covid19.soinscommunsmb.ca/covid19/outil-de-depistage/> (français)
- <https://sharedhealthmb.ca/covid19/screening-tool/> (anglais)

B. En cas de symptômes

- Si un élève démontre soudainement des symptômes lorsqu'il est à l'école, il sera placé en isolement (deux mètres).
- À moins que ledit enfant ait un problème de santé associé à l'utilisation d'un masque, l'école lui en fournira un.
- L'école contactera immédiatement les parents et gardiens afin qu'ils viennent chercher leur enfant et demandera aussi aux parents et gardiens de contacter Info Santé (204-788-8200 ou 1-888-315-9257) ou le médecin de famille.
- Si un élève nécessite la présence d'un adulte lorsque confiné, un membre du personnel qui, au préalable, se lavera les mains et portera un masque, demeurera près de l'élève.
- Si l'école n'est pas en mesure de rejoindre les parents ou gardiens de l'enfant qui présente des symptômes de la COVID-19, celui-ci demeurera isolé en quarantaine à l'école.
- Une fois que l'enfant quitte la salle d'isolement, celle-ci devra être désinfectée.
- Une enfant qui présente des symptômes liés à la COVID-19 pourra retourner à l'école seulement une fois qu'un représentant de la Santé publique le juge approprié. Si ledit enfant a reçu un diagnostic positif du virus, la Santé publique fournira les informations nécessaires à la famille et à l'école. Généralement, la Santé publique fait les suivis de façon prompte; soit entre 24 h et 48 h dès que le rapport du laboratoire est envoyé.

C. Rester à la maison en cas de maladie et autres facteurs:

Les élèves et le personnel ne peuvent pas entrer dans l'école s'ils:

- se sentent malade;
- présentent des symptômes évocateurs du COVID-19 (en utilisant la liste à jour des symptômes);
- ont voyagé à l'extérieur du Manitoba au cours des 14 jours précédents (à l'extérieur des régions exclues par ordonnances de Santé publique);
- ont été en contact étroit avec un cas confirmé de COVID-19;

- attendent un résultat de test COVID-19 ou un membre de la famille attend un résultat du test COVID-19.

D. Aviser l'école d'une absence

Pour des raisons de sûreté et de sécurité, les parents doivent aviser l'école d'une absence en appelant le 204-233-8735 dès que possible le matin, avant 9h00. Si votre enfant ou un membre de votre famille a dû subir un test de la COVID-19, nous vous demandons d'informer directement Madame Mireille Kazadi ou Madame Nicole Sedo de cette situation.

E. En cas de test positif

Tout incident relié ou cas confirmé de COVID-19 dans une école entraînera un contact immédiat avec les services de Santé publique. Ce sont les services de Santé publique qui communiqueront directement avec les personnes affectées.

2. Plan de réouverture de l'école

A. Fonctionnement

Les élèves se verront assigner une cohorte, dans laquelle ils appartiendront durant toute l'année. Les élèves demeureront dans la salle de classe assignée pour la cohorte pour toutes leurs leçons et leurs dîners. Les cohortes seront indiquées dans Powerschool.

Une cohorte est un groupe d'élèves qui demeure ensemble dans une même salle de classe pour la majeure partie de la journée, et peuvent garder une distance d'un mètre entre eux. Lorsque les élèves ne sont plus en mode « cohorte », ils doivent respecter une distanciation physique de 2 mètres avec les autres élèves et adultes.

- Les cours d'éducation physique auront lieu quelques fois dans le gymnase et aussi souvent que possible à l'extérieur. Nous demandons aux élèves d'être habillés en accord avec le temps quotidien.
- Chaque élève disposera d'un contenant, fourni par la division, qui lui sera dédié dans la classe.
- L'horaire de l'école Taché a été modifié pour l'année scolaire 2020-2021 pour soutenir l'apprentissage à l'école dans le contexte actuel.

B. Orientation des élèves – les 8 et 9 septembre

Afin d'assurer un retour à l'école sain et sécuritaire, les journées d'accueil seront échelonnées pour les élèves. Cette approche nous permettra d'orienter les élèves aux nouvelles routines scolaires pour chaque niveau scolaire et cohorte. Ces journées échelonnées sont obligatoires pour tous les élèves.

Nous aurons deux groupes : Groupe A qui commencera le 8 septembre et le Groupe B, le 9 septembre. Notre service de transport vous donnera plus de détails à ce sujet.

C. Horaire de la journée

- Le bureau est ouvert de 8h00 à 16h30
- L'école commence à 9h et se termine à 15h45

D. Parents, visiteurs et invités, sur rendez-vous seulement

- L'accès à l'école sera limité.
 - Si un parent/visiteur veut rencontrer un membre du personnel, il doit fixer un rendez-vous directement avec le membre du personnel par téléphone ou courriel
 - Les rencontres virtuelles (TEAMS) sont encouragées
 - Les parents et visiteurs qui doivent entrer dans l'école devront se soumettre au test de dépistage **avant d'entrer** dans l'école et signer un registre indiquant qu'ils n'ont aucun symptôme lié avec la COVID-19.
 - Les parents et visiteurs devront se nettoyer les mains et porter un masque pour entrer dans l'école.
 - Les parents/visiteurs devront maintenir une distanciation de deux (2) mètres à l'intérieur de l'école en tout temps.
- Les portes extérieures seront verrouillées en tout temps.
 - Les parents et visiteurs devront appeler l'école pour avoir accès.

E. Débarcadère pour les élèves arrivant en voiture (avant et après l'école)

Les protocoles de dépôt (du matin) de votre enfant en voiture ont été revus pour minimiser la congestion des élèves à l'entrée principale. Nous vous demandons d'utiliser le débarcadère de la rue Aubert pour déposer vos enfants. Un(e) auxiliaire assurera la surveillance pour faciliter la circulation et assurer que le dépôt soit fait en toute sécurité et de façon efficace.

Aucun parent ne devrait déposer les élèves dans la cour d'école.

Tous les élèves qui marchent à l'école ou qui sont conduits par leurs parents doivent être déposés à l'entrée principale et doivent s'aligner en respectant une distanciation de 2 mètres clairement identifiée par terre.

Nous vous demandons d'être patients, car nous estimons qu'un plus grand nombre de parents aient choisi de conduire leurs enfants à l'école chaque matin.

Aucun véhicule ne doit utiliser l'accès des autobus pour déposer ou ramasser un enfant pendant la journée scolaire, pour assurer la sécurité de tous.

S.v.p. nous vous demandons également de ne pas occuper une place de stationnement réservée aux membres du personnel ni de stationner derrière leurs véhicules, car cela pourrait occasionner un embouteillage sérieux, ou même un accident.

F. Heure du dîner

Les élèves resteront dans la salle de classe assignée à leur cohorte pour le temps du dîner. Le personnel s'engage à rappeler l'importance de l'hygiène des mains et des surfaces. Les fontaines d'eau resteront disponibles pour le remplissage des bouteilles uniquement. Les élèves sont encouragés d'apporter leurs bouteilles d'eau identifiée avec eux chaque jour.

Les élèves ne pourront pas se déplacer d'une classe à l'autre, car cela irait à l'encontre du respect des règles de distanciation mis en place.

Les élèves peuvent aller à l'extérieur. Nous les demandons de toujours utiliser la porte d'accès qui leur sera assignée. Ils devront également assurer de respecter les mesures de santé et de sécurité (voir ci-bas).

L'utilisation des micro-ondes ne sera pas permise dans l'école, donc nous demandons d'apporter un repas que se mange froid ou à la température ambiante.

Le département de la Santé déconseille l'ouverture des cantines scolaires. Encore une fois, nous vous demanderons donc de vous assurer que votre enfant ait son repas.

G. Mouvement à l'école

Pour favoriser la distanciation physique entre les cohortes, les élèves demeureront dans leur salle de classe pour chaque cours à l'exception du cours d'éducation physique.

Les cours de musique auront lieu dans les salles de classe titulaires. Les instruments à vent ne seront pas utilisés en ce moment. Tous les autres instruments seront désinfectés entre chaque utilisation. La programmation suivra les consignes de la Santé publique du Manitoba.

Seuls certains enseignants se déplaceront de classe en classe.

Des flèches directionnelles marquent les couloirs pour indiquer le sens de la circulation dans l'école. Des lignes jaunes au plancher marquent une distanciation de deux mètres.

H. Portes d'accès à l'école

Chaque cohorte se verra attribuer une porte spécifique pour entrer et sortir de l'école, dans le but de minimiser les regroupements.



Voici un tableau explicatif des zones d'accès :

Portes d'entrée	COHORTE (S)
Porte d'entrée principale	Ceux qui marchent Ceux qui viennent à bicyclette Ceux qui sont conduits par les parents La 5e de Mesdames Lynne P et Karina
Sortie 18 -Ouest Sortie 12 - Ouest	La 1 ^{re} de Madame Kirsty La 1 ^{re} de Madame Tasha
Sortie 13 – cour intérieure Sortie 14 – cour intérieure	La 1 ^{re} de Madame Vivian La 3 ^e du nouvel enseignant
Sortie 11 – cour intérieure	La 2 ^e de Madame Shanne La 2 ^e de Madame Magaly La 2 ^e de Madame Mariam
Sortie 10 – cour intérieure	La 3 ^e de Madame Carine La 3 ^e de Monsieur Amadou La 3 ^e de Madame Cécilia
Sortie 1011 – Est -cour intérieure	La 5 ^e de Madame Kairos La 5 ^e de Monsieur Abdoul La maternelle de Madame Christine La maternelle de monsieur Réjean La maternelle de Madame Aurélie
Sortie 1009 - Nord	La 6 ^e de Madame Lynne C La 6 ^e de Madame Alexandra
Sortie P001 Sortie P002 Sortie P003 Sortie P004	La classe de Madame Joanne La classe de Madame Renée La classe de Madame Sarah La classe de Monsieur José

Les portes ouvriront à 9h. Les élèves ne pourront pas entrer à l'école avant ce temps. Quand les élèves arrivent, ils devraient aller directement à leur classe.

I. Absences ou retards

Tous les élèves sont requis d'être présent à l'école pour leurs apprentissages.

Les élèves qui doivent s'isoler ou qui ne peuvent assister aux cours parce qu'ils sont symptomatiques devront demeurer en contact avec leur enseignant.

Seuls les élèves dont le système immunitaire est affaibli ou ayant d'autres conditions qui augmenteraient leur risque auront accès à un plan d'éducation alterne. Consultez la direction d'école pour déterminer le besoin de votre enfant.

Les présences des élèves sont prélevées deux fois par jour : au début de la matinée et au début de l'après-midi. Si l'élève n'est pas en classe, il est noté absent. Si un élève arrive à l'école après que la classe a débuté, il doit se présenter au bureau pour recevoir un billet de retard afin d'entrer en classe.

Un élève qui arrive en retard devra utiliser la porte extérieure principale pour accéder à l'école.

3. Mesures de santé et de sécurité

A. Nettoyage des mains

- Les élèves devront se nettoyer les mains avec un gel nettoyant à l'entrée dans l'autobus, à l'arrivée et au départ de l'école (avec supervision).
- Tous les individus présents dans l'école devront se nettoyer les mains.

B. Port du masque

Tous les élèves de la 4^e à la 6^e année et les membres du personnel devront porter le masque à l'école lorsque nous ne pouvons respecter une distanciation de deux (2) mètres. Tous les élèves devront porter le masque dans les autobus scolaires.

Deux (2) masques seront fournis aux élèves à leur arrivée à l'école.

C. Casiers

Les casiers sont inaccessibles aux élèves. Les élèves devront apporter avec eux leur matériel en salle de classe, et le ranger sous leur table.

D. Ordinateur portable

Nous encourageons l'utilisation de la technologie en salle de classe. Les chariots d'ordinateurs portables seront partagés entre les cohortes afin de l'utiliser en salle de classe. Plusieurs enseignants miseront sur la technologie pour faciliter leur enseignement.

Nous allons distribuer les portables de l'école aux élèves qui en ont besoin, par cohorte. Ces ordinateurs portables seront désinfectés quotidiennement ou entre chaque utilisateur.

E. Horaire des récréations

Nous avons 3 zones dans la cour d'école pour répondre aux besoins des diverses cohortes

	Zone Cour intérieure	Zone Structure	Zone Terrain de soccer
Jour 1	1er	3e	5e
	2e	4e	6e
Jour 2	5e	1er	3e
	6e	2e	4e
Jour 3	3e	5e	1er
	4e	6e	2e